



## Tirets, cadratins ou pas ?

YVES NAMUR

Avez-vous lu, de Jack Kerouac, *La grande traversée de l'Ouest en bus et autres textes beat* ? Un premier article, intitulé *Principes de prose spontanée*, aborde quelques signes de ponctuation :

MÉTHODE – Pas de points séparant les phrases-structures déjà arbitrairement minées par la fausseté des deux-points et des timides et généralement inutiles virgules — mais vigoureux tiret coupant la respiration rhétorique (comme le musicien de jazz reprenant son souffle entre les phrases expirées) — « pauses mesurées qui sont les principes de notre parole » — « divisions des sons que nous entendons » — « le temps et comment le noter »<sup>1</sup>.

Et quelques lignes plus loin : « ... comme un point abattu sur une table à la fin de chaque énonciation, bang ! (le tiret)... »<sup>2</sup>.

Pour le dictionnaire *Le Robert*, le tiret, qu'il ne faut pas confondre avec le trait d'union plus court encore, est d'abord un « petit trait horizontal que l'on place après un mot interrompu en fin de ligne ». Les typographes l'appellent volontiers *le moins*, il sert également en mathématiques pour indiquer une soustraction, ailleurs une date

---

<sup>1</sup> Jack Kerouac, *La grande traversée de l'Ouest en bus*, Gallimard, Folio, p. 15-16.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 16.

antérieure à l'ère chrétienne ou une quantité négative. Il est alors à ranger dans les abréviations et les symboles.

Le trait, un peu plus long, fonctionne en quelque sorte comme une parenthèse ou, toujours dans *Le Robert*, « indique un changement d'interlocuteur dans un dialogue ». Le *Larousse* n'entend rien d'autre mais plus brièvement encore.

Qu'en pensent alors Maurice Grevisse et André Goosse dans la 16<sup>e</sup> édition du *Bon usage*<sup>3</sup> ? Deux tirets, écrivent-ils, « servent à isoler de la phrase certains éléments ; mais à la différence des parenthèses, les tirets peuvent mettre en valeur ce qu'ils isolent ». Un second tiret qui, soit dit en passant, disparaît devant le signe de fin de phrase (point, point d'interrogation, point d'exclamation, etc.). Le premier est appelé le tiret ouvrant, le second, le tiret fermant.

Quant à la virgule, si virgule il devait y avoir dans le texte, elle se place après le tiret fermant. Il est assez fréquent, lit-on dans *Le bon usage*, que la virgule se place juste avant ce « fermant ». Rarement devant le tiret ouvrant. Et d'ajouter : « Le tiret peut suivre n'importe quel signe de ponctuation quand le scripteur veut, pour des raisons de clarté ou d'expressivité, rendre la pause plus longue », et de citer Gauthier, Mauriac, le Nerval des *Chimères* et le célèbre poème *Desdichado* : « Je suis le ténébreux, — le veuf, — l'inconsolé... »

Pour mémoire, le tiret a aussi son utilité dans les index, répertoires, tableaux, etc., il tient parfois la place, ajoute notre confrère André Goosse, « du mot servant d'entrée ».

Puisque publiée il y a peu, que propose — de plus — *La grande grammaire du français*<sup>4</sup> à ce sujet ? Les auteurs insistent sur la mise en valeur proposée par les tirets quand les parenthèses seraient une mise en retrait. Mais, ajoutent-ils, « du point de vue syntaxe, les deux signes sont souvent interchangeables ».

Ils les classent en tirets de dialogue, d'incise et de division, ces derniers pouvant être emphatiques ou phonétisants. Et de citer alors Queneau : « I-z-ont gagné à la loterie ! » ou *Le Figaro* avec : « Si-len-ce ».

Pour mémoire et mon bon plaisir, vous signaler qu'à la page consacrée au tiret, Jean-Pierre Lacroux — l'auteur d'*Orthotypo*, le dictionnaire raisonné de l'orthographe et typographie françaises — cite Jules Denis et une phrase amusante extraite de sa *Grammaire typographique*. La voici : « Le tiret, par son allure, a quelque chose d'élégant... Il n'a pas, comme sa congénère la parenthèse, le profil bedonnant qui vous arrête au passage<sup>5</sup>. »

<sup>3</sup> Maurice Grevisse et André Goosse, *Le bon usage*, De Boeck Supérieur, 2016.

<sup>4</sup> *La grande grammaire du français*, sous la direction d'Anne Abeillé et Danièle Godard, Actes Sud, 2021.

<sup>5</sup> Cité par Jean-Pierre Lacroux, in *Orthotypo*, Quintette-La maison du dictionnaire, 2011, p. 326.

Au mot « cadratin », le même Jean-Pierre Lacroux pourfend et applaudit : « Les définitions de cadratin données par *Académie 1994*, *Larousse 1992*, *Littré 1872* et *Robert 1993* sont toutes erronées. Celles qui sont données par *Berthelot 1992*, *Druet & Grégoire 1976*, *Impr. Nat. 1990*, *Larousse 1933,1971*, *Lexis 1989* sont irréprochables. »

Si *La grande grammaire du français* évoque les expressions cadratives, sauf erreur de ma part, je n'ai trouvé nulle part le terme « tiret *cadratin* ». C'est, dit *Le Robert*, un terme d'imprimerie, le cadrat étant « un petit lingot de métal employé par les typographes pour laisser des blancs et remplir la justification des lignes » et le cadratin, également nom masculin, « cadrat de l'épaisseur du caractère. Espace correspondant à un cadratin ».

À propos de la ponctuation, notre confrère Jean-Philippe Toussaint, écrit dans *C'est vous l'écrivain* : « J'utilise toujours de véritables tirets cadratins (—) et non les moignons aux allures de trait d'union (-) que l'imprimeur a essayé de glisser à mon insu dans les épreuves<sup>6</sup>. » Il évoquait les premières épreuves de *Fuir* (2005).

Quant à moi, à le lire, je découvrais le mot *cadratin* et je dois bien avouer user, voire abuser, depuis quelques années de cette ponctuation à l'intérieur d'un poème. Comme s'il fallait que le poème se creuse par endroit, à la recherche non pas du temps perdu mais d'une identité nouvelle... Ah ! Le tiret cadratin telle une porte dérobée à ouvrir.

Si « la ponctuation parle à l'œil », selon la jolie formule de la linguiste Nina Catach<sup>7</sup>, elle transmet également une intention à la pensée et fait d'un texte — comme de nos grammaires — ... une étonnante caverne d'Ali-Baba où il fait bon fouiner !

Copyright © 2022 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

#### **Pour citer cet impromptu :**

Yves Namur, *Tirets, cadratins ou pas ? [en ligne]*, Impromptu #20 (15 octobre 2022), Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2022. Disponible sur : <[www.arllfb.be](http://www.arllfb.be)>

---

<sup>6</sup> Jean-Philippe Toussaint, *C'est vous l'écrivain*, Éditions Le Robert, 2022, p 89.

<sup>7</sup> Cité par Jean-Philippe Toussaint, *ibid.*